FFR
LIGUE RÉGIONALE
BRETAGNE

Note d'informations relatives à la gestion des compétitions territoriales

des samedi 14 et dimanche 15 mars 2020 en lien avec l'évolution de la propagation du virus COVID-19

- Au regard de l'évolution de la propagation du virus COVID-19 sur le territoire national et plus particulièrement sur celui de la Bretagne,
- Après avoir pris connaissance des recommandations de la Fédération Française de Rugby en date du 10 mars 2020 *(annexe 1)*,

L'ensemble des compétitions régionales dont la gestion est assurée par la Ligue Régionale Bretagne de Rugby est maintenu à l'exception des rencontres prévues sur le territoire de communes soumises à un arrêté préfectoral et/ou municipal.

Selon les mesures fédérales publiées le 10 mars 2020, nous précisons que pour toute rencontre ayant lieu dans le département du Morbihan, ou impliquant une équipe de ce département, la FFR avec l'aval du Ministère des Sports, préconise de privilégier auprès des associations concernées des matchs à huis clos, afin d'éviter au maximum le risque de propagation et le brassage de populations issues de zones où le virus circule particulièrement.

Le Challenge Régional Harmonie Mutuelle des Écoles de Rugby comprenant plusieurs plateaux le samedi 14 mars 2020 est également maintenu. Toutefois, les jeunes résidant dans l'une des communes appartenant à un « cluster » ou situées en zone de cordon sanitaire sont invités à rester chez eux.

Les rencontres territoriales seniors qui n'ont pu se dérouler le dimanche 8 mars 2020 sont reportées au dimanche 15 mars 2020. Néanmoins, en cas de difficulté matérielle pour organiser ces reports dès le week-end prochain, les matchs éventuellement concernés seraient alors décalés au dimanche 29 mars 2020 si les deux clubs s'accordent sur cette possibilité.

IMPORTANT : en référence aux mesures fédérales, les consignes déclinées ci-dessus sont adaptées au présent, et sont évolutives en fonction des décisions prises par les autorités compétentes. Elles sont applicables dès réception et jusqu'à leur modification ou leur levée par un arrêté de décision territoriale.

A toutes fins utiles, nous transmettons ci-jointes les recommandations préventives liées au COVID-19 *(annexe 2)*. De même, nous rappelons que toutes les informations utiles sont disponibles sur le site d'information du gouvernement : **https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus**

Pour toute question générale, un numéro vert (0 800 130 000) a été mis en place par le Ministère des Solidarités et de la Santé, ouverte de 9h00 à 19h00, 7 jours sur 7.

Chantepie, le mercredi 11 mars 2020

Patrick DEMOLIN
Secrétaire Général
Ligue Régionale Bretagne de Rugby

Ligue Régionale Bretagne de Rugby - 33, rue de la Frébardière - 35135 CHANTEPIE
☎ : 02 99 86 08 15 - 🖷 : 02 99 86 08 16 - Email : ligue@bretagnerugby.fr
Association loi 1901 déclarée en Préfecture d'Ille-et-Vilaine n°W353016037 - N° Siret : 838 051 837 00022 - Code APE 9312Z